

Auteur : La Colombie

Commission : Conseil économique et social.

Question : « Les terres agricoles dans le monde : quelles propriétés pour quelles utilisations ? »

Au cours du dernier siècle la population mondiale s'est vu augmenter de façon considérable, soumettant les ressources naturelles à notre disposition à une plus grande demande. Cela nous a obligé à changer et à faire évoluer nos modes de culture et de production. Ces changements ont certes été exceptionnels, cependant, face aux problèmes climatiques que nous connaissons aujourd'hui ainsi qu'à l'évidente inégale répartition des ressources à travers le monde, force est de constater que nos systèmes ne sont pas parfaits.

C'est ainsi le double défi que notre pays, avec évidemment le concours de la communauté internationale, se propose de relever au cours de ce siècle : produire plus pour nourrir une population en perpétuelle croissance, mais surtout produire mieux, c'est-à-dire dans le respect de l'environnement.

La Colombie a pu constater l'importance de l'agriculture dans le développement économique de la société ; en effet une société délaissant ses terres agricoles est plus à même de laisser se générer une plus grande pauvreté.

C'est pourquoi la Colombie estime qu'il est nécessaire d'investir dans l'agriculture et de mettre en marche de grandes réformes visant dans un premier temps le développement rural intégral et territorial. Notre pays promeut la démocratisation de l'accès à la terre et surtout la restitution des terres usurpées à leurs véritables propriétaires. Nous estimons par ailleurs que le renforcement de l'agriculture doit passer par la démocratisation également de l'assistance technique pour les propriétaires agricoles, et ce dans le but final de l'accroissement des rendements. Il faut certes intensifier les investissements, mais surtout améliorer leur efficacité.

En outre la Colombie insiste sur l'importance de la responsabilité des pouvoirs publics, qui doivent aider les petits agriculteurs à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. Les pouvoirs publics doivent également mettre en place un environnement favorable aux investissements privés.

Notre gouvernement est convaincu qu'une augmentation des investissements dans les zones les plus pauvres et dans les régions les plus vulnérables permettrait de relancer l'économie. Nous estimons également que l'implantation de « zones de développement rural » est indispensable pour dynamiser le développement économique et social de certains territoires et communautés.

Notre pays est conscient du fait que la malnutrition est le mal du monde. Nous sommes convaincus d'avoir, ensemble, les moyens d'éradiquer ce fléau. Il faut cependant que nous prenions tous conscience que nos terres agricoles sont le fondement de la survie de nos sociétés et que la seule solution pour un avenir meilleur réside dans la coopération internationale.